

Image not found or type unknown



Remboursement de l'huissier

Par **legadechnord**, le **21/03/2017** à **15:31**

bonjours ,suite a un dossier de surendettement que je payes un echeancier depuis deux ans je viens de m'apercevoir que je rembourser mon credit de 33.000.00€ deuit le debut alors que j'avais verser dejas 4.700.00€ a la maison de credit et 6.400.00€ payer a l'huissier quand je m'en suis apperçu j'ai contacter la BANQUE DE FRANCE pour leur signaler et ils m'ont dit de reclamer cette somme a l'huissier mais lui me dit que la somme verser avant le dossier de surendettement est perdu qui croire merci pour vos reponses